

DEMANDE D'ENTREPOSAGE TEMPORAIRE DE BARILS

(819) 964-2961
Rachel Paris poste 2347
Édith Sénéchal poste 2421

Conformément à la *POLITIQUE D'ENTREPOSAGE DE BARILS AUX AÉROPORTS DU NUNAVIK* [ci-après « la *POLITIQUE* »], un Commerçant qui désire entreposer temporairement des barils côté piste doit préalablement en obtenir l'autorisation de l'Administration régionale Kativik [ci-après « l'ARK »]. Conformément à l'article 4.4 de la *POLITIQUE*, l'ARK se réserve le droit d'ignorer toute demande incomplète.

Veuillez cocher l'aéroport concerné par la présente demande (cochez un seul) :

- ☐ Kangiqsualujuaq (YLU), ☐ Tasiujaq (YTQ), ☐ Aupaluk (YLA), ☐ Kangirsuk (YAS), ☐ Quaqtuaq (YHA),
☐ Kangiqsujuaq (YKG), ☐ Salluit (YZG), ☐ Ivujivik (YIK), ☐ Akulivik (YKO), ☐ Puvirnituq (YPX),
☐ Inukjuak (YPH), ☐ Umiujaq (YMU), ☐ Kuujuaaraapik (YGW)

Qui remplit la présente demande ? (cochez une case)

- ☐ Propriétaire, ☐ Transporteur, ☐ Expéditeur, ☐ Destinataire, ☐ Transitaire

Informations concernant le propriétaire

1

NOM DE LA PERSONNE / DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	ADRESSE COURRIEL

Informations concernant le transporteur

2

NOM DE LA PERSONNE / DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	ADRESSE COURRIEL
MÉTHODE DE TRANSPORT VERS L'AÉROPORT	MÉTHODE DE TRANSPORT DEPUIS L'AÉROPORT

Informations concernant l'expéditeur

3

NOM DE LA PERSONNE / DE L'ENTREPRISE
ADRESSE

DEMANDE D'ENTREPOSAGE TEMPORAIRE DE BARILS

(819) 964-2961
Rachel Paris poste 2347
Édith Sénéchal poste 2421

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	ADRESSE COURRIEL
SIÈGE DES OPÉRATIONS	

Informations concernant le destinataire (si différent du propriétaire)

4

NOM DE LA PERSONNE / DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	ADRESSE COURRIEL

Informations concernant le transitaire (le cas échéant)

5

NOM DE LA PERSONNE / DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	ADRESSE COURRIEL

Barils et produits

6

NOMBRE DE BARILS
PRODUIT(S) ENTREPOSÉ(S) (S'IL Y EN A PLUS D'UN, NUMÉROTEZ-LES)
S'IL Y A PLUS D'UN PRODUIT, COMBIEN DE BARILS CONTIENNENT DE CHAQUE PRODUIT? (UTILISEZ LA NUMÉROTATION DE LA LIGNE PRÉCÉDENTE)
J'AI INCLUS UNE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ POUR TOUT PRODUIT ENTREPOSÉ DANS LE CADRE DE CETTE DEMANDE



DEMANDE D'ENTREPOSAGE TEMPORAIRE DE BARILS

(819) 964-2961
Rachel Paris poste 2347
Édith Sénéchal poste 2421

Destination finale des barils utilisés

7

ADRESSE OU LOCALISATION (COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES)

Durée de l'entreposage

8

DATE D'ARRIVÉE DES BARILS À L'AÉROPORT

DATE DE DÉPART DES BARILS DE L'AÉROPORT

La transmission de la présente demande constitue une offre d'entreposage de barils conformément à la *POLITIQUE*.

L'acceptation de l'offre d'entreposage par l'ARK lie les deux parties aux dispositions de la *POLITIQUE*.

En signant la présente demande, le Commerçant atteste qu'il a lu et pleinement compris les dispositions de la *POLITIQUE*, qu'il a eu l'occasion d'examiner la *POLITIQUE* avec un conseiller juridique et qu'il a rempli la présente demande en se fondant sur son propre jugement et sur l'avis d'un conseiller juridique indépendant (s'il a été sollicité).

En signant la présente demande, le Commerçant comprend qu'il sera lié par la *POLITIQUE* pour les barils concernés par la présente demande et pour tous les autres barils qu'il pourrait apporter ou faire apporter aux aéroports du Nunavik.

SI APPLICABLE : Le Commerçant déclare qu'il est auto-assuré et qu'il ne sera pas tenu d'obtenir une police d'assurance aux fins de la présente entente. ☐

Commerçant

Date